

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-764709

148978

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12668

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : BOUCHOURI OUSSAMA

Date de naissance : 19/11/1985

Adresse : Q.F - H2, Résidence cœur de mer, villa verte

Boukouma

Tél. : 06 150 979 70

Total des frais engagés :

1129

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/11/2022

Nom et prénom du malade : BOUCHOURI Bayn

Lien de parenté : Lui-même Copain

Nature de la maladie : CHRONIQUE 2022

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

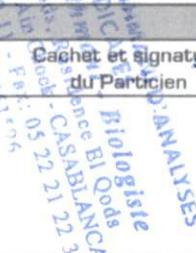
Chouaib

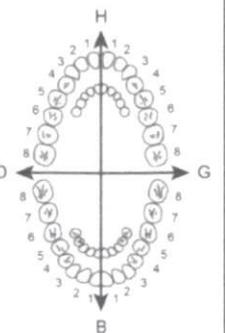
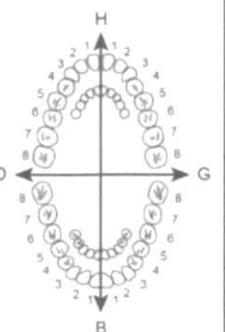
Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2022	52	52	250,00	INP : 001737284001173669 Aérogologie Dentaire ICE 001737284001173669 INPE 091173669 372, Lot. Al Mostakbal, GPA92, RDC A

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/11/2022	179,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10.12.22	B 900	700,00

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	
					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				
				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	26533412 00000000	21433552 00000000	G	
D	00000000	00000000	B	
	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pédiatre - Allergologue
Homéopathe
Ancienne interne
du CHU Ibn Rochd

الخصائص في أمراض الطفل والرضع والحساسية ومرض الربو المعالجة الأميوبياتية

الدار البيضاء في: ٢٤/١١/٢٠٢٢ Casablanca, le

Bouchraa Zayn



4. D_3 nolm goutte 2000 UI (2).

Juguetes /j ʒu'teθs/

$$2 \times 89.50 = 179.00$$



LABORATOIRES
D3 NORM®

200 UI

GOUTTES BUVABLES



8 051128 634501

Lot: 220095

A consommer
avant le:

03/2025

PPC : 89,50 DH

D3 NORM®

200 UI

GOUTTES BUVABLES



8 051128 634501

Lot: 220095

A consommer
avant le:

03/2025

PPC : 89,50 DH

Pédiatre - Allergologue
Homéopathe
Ancienne interne
du CHU Ibn Rochd

اختصاصية في أمراض الطفل والرضع
والحساسية و مرض الريبو
المعالجة الأميوبياتية
طبيبة داخلية سابقة في مستشفى ابن رشد

Casablanca, le :

١١/١١/٢٠٢٢

الدار البيضاء في :

Bab El Oued Bayoum

- ١/ NIF & P
NIF & P
- ٢/ Peinture
Peinture
- ٣/ Dosage de nitD
Dosage de nitD

الطبابة المغربية
الطبابة المغربية
CASSEURS MEDICAUX
CASSEURS MEDICAUX
Dr. Salma Benkirane - Biologiste
No 2, rue 1000, Casablanca
Quartier Ouled El Oued, Casablanca

Tél: 05 22 21 12 11 - 06 80 12 22 20 • E-mail : drsalmbenkirane@gmail.com
Tél: 05 22 78 01 57 - Tél: 06 80 12 22 20 • E-mail : drsalmbenkirane@gmail.com
Tél: 05 22 21 12 39 - Tél: 06 80 12 22 39 • E-mail : drsalmbenkirane@gmail.com



372, Lottissement Al Mostakbal, GH42, RDC, App.1, Sidi Maârouf, Casablanca
Tél.: 05 22 78 01 57 - Tél: 06 80 12 22 20 • E-mail : drsalmbenkirane@gmail.com
Patente : 36119778 • INPE : 091173559 • ICE : 001737284000010

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2023-0259

Édité le : 13/01/2023

Patient : N-N BOUCHOUM Zayn

Date prélèvement : 10/12/2022

N° Dossier : 288660428

Analyses	Valeur en B	Montant
Ferritine	250	335,00
VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3	450	603,00
Total B	700	938,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		700,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
Dr. Houda OTHMANI - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Quartier Omaria, Ain Chock, CASABLANCA
Tél. 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
Tél. 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmiologie)



Casablanca , le13/01/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 288660428 Pvt du: 10/12/2022 12:27

Nom : N-N BOUCHOUM Zayn

Age : 1 ans

Demandé par Dr : BENKIRANE SALMA

Page : 1/1

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Ferritine

(Technique: AIA-TOSOH)

Homme : 30 - 280 ng/ml

Femme cyclique : 20 - 120 ng/ml

Femme ménopausée : 30 - 280 ng/ml

Naissance :

nouveau-né : 50 -450 ng/ml

1mois à 2 mois : 90 -500 ng/ml

3 mois à 5 mois : 40 -250 ng/ml

6 mois à 16 ans : 20 -200 ng/ml

VITAMINES

Valeurs Usuelles

Antériorité

VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3

(Technique : ELFA/Vidas-Biomérieux)

20,50 ng/ml

Carence : < 10 ng/ml

Déficit : < 20 ng/ml

Insuffisance : 20 à 29 ng/ml

Normal : 30 à 100 ng/ml

Potentiel Toxique : > 100 ng/ml

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Houda OTHMANI - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omania - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPI: 093061596

Nous vous remercions de votre confiance
Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Adresse : N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omania, Ain Chock - Casablanca

Tél: 0522 21 22 11 - Fax : 0522 21 22 39 - Gsm : 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmanilab.ma